

Le 28 septembre 2019, toutes en lutte, pour le droit à l'IVG !

Toutes et tous à la manifestation à 15h Place Jean Jaurès à Tours !

- Pour que l'avortement libre, gratuit et sûr soit un droit fondamental pour toutes les femmes, partout dans le monde.
- Pour une prise en charge de proximité, simplifiée, choisie, gratuite et confortable de l'IVG.
- Pour l'arrêt de toutes les politiques austéritaires qui entravent l'accès de toutes les femmes à l'avortement.
- Pour le maintien et le développement des services publics sur tout le territoire.
- Pour des moyens pérennes et suffisants pour les associations.
- Pour l'allongement de l'IVG de 12 à 14 semaines
- Pour l'abrogation de la « clause de conscience ».


AVORTEMENT





LES FEMMES DECIDENT !


Le droit à l'avortement, pierre angulaire de la lutte de libération des femmes, n'est toujours pas acquis dans de nombreux pays. Là où il est gagné, un retour en arrière est toujours possible. Les luttes existent partout dans le monde, nombreuses et massives.

Le 28 septembre est la journée internationale de lutte pour le droit à l'avortement, nous en serons. 47 000 femmes sont mortes dans le monde en 2018 des suites d'un avortement clandestin! Dans ce contexte, il est toujours bon de rappeler encore et encore ce fameux slogan du mouvement de libération des femmes « Un enfant, si je veux, quand je veux ! ».


 **Aux Etats-Unis**, 28 des 50 Etats ont mis en place plus de 300 nouvelles règles, afin de limiter l'accès à l'avortement. C'est un recul dramatique des droits des femmes, dans un pays où la mortalité maternelle est une des plus élevées au monde.


 **En Amérique du sud**, au Chili, la loi dépénalisant partiellement l'IVG (en cas de viol ou de risque vital pour la mère ou le fœtus) est votée en août 2017. En Argentine, un projet de loi de dépénalisation de l'IVG est adopté en 2018 par les députés mais rejeté par les sénateurs. Les femmes et leurs organisations se mobilisent à nouveau. Pour la 9ème fois en 12 ans, une nouvelle proposition de loi est en cours.

 **En Europe**, le gouvernement espagnol a voulu revenir sur la législation en 2015 mais les mobilisations féministes massives l'ont fait reculer. Idem en Pologne en 2016 et 2018 mais là aussi les mobilisations ont fait reculer le gouvernement. A Malte, l'avortement est toujours interdit. En Irlande, après le oui historique au droit à l'avortement lors du référendum de mai 2018, la loi autorisant l'avortement a été votée.

 **En France, des freins et des menaces existent toujours** : fermetures de centres de proximité liées aux restructurations hospitalières (plus de 130 établissements de santé

pratiquant l'IVG ont été fermés entre 2001 et 2011), maintien de la clause de conscience des médecins, modification d'octroi des subventions publiques aux associations et notamment pour le Planning Familial entraînant leur baisse dans plusieurs régions, résurgence des mouvements réactionnaires, conservateurs et rétrogrades.

 Le président d'un syndicat de gynécologues faisait le chantage à la clause de conscience pour obtenir plus de moyens. Nous étions 150 en juin dernier devant le conseil de l'ordre de Tours pour dénoncer cette menace inadmissible ! Toujours en juin, les sénateurs supprimaient un amendement prolongeant le délai de recours à l'IVG de 12 à 14 semaines.

 Pourtant, la diminution d'accès à certains centres, la découverte tardive d'une grossesse, les situations de violence donnant lieu à une grossesse ou la clause de conscience de certains médecins (invoquée pour refuser de pratiquer des IVG) sont autant de raisons qui peuvent amener une interruption de grossesse tardive. Chaque année, entre 3 000 et 5 000 femmes vont avorter à l'étranger pour cause de dépassement de délai, principalement en Espagne ou aux Pays-Bas (où les délais d'IVG vont respectivement jusqu'à 22 et 24 semaines de grossesse). Celles qui n'ont pas les moyens de se rendre à l'étranger sont alors confrontées à une grossesse non désirée.

A l'appel des premiers signataires: Réseau féministe 37, Nous Toutes 37, OLF 37, Scop L'Engrenage, Peuples Solidaires Touraine PSOT, Collectif santé 37, ATTAC 37 Solidaires 37, SUD santé sociaux 37, SUD Education 37, CGT 37, FSU 37, SE Unsa 37, PCF 37, PCOF 37, NPA 37, FI Tours, PG 37, CATDP, ...

